

CASM

Le Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste est obligatoire :

- à tout nouveau licencié pour les licences NCA, NCB, MAT, NHA et NHB.
- à partir de 12 ans pour les licences NAM (et trial) et NAC (et trial).
- à tout pilote n'ayant pas le permis de conduire catégorie A pour la licence NET.
- Pour certaine discipline voir règlement particulier de la discipline qui vous intéresse
(ex : championnat de France Superbike)

Vous pouvez vous inscrire à partir de 11 ans révolus.

Les titulaires du permis A et A1 ou du guidon d'Or seront dispensés de la partie pratique de l'examen.

Comment s'inscrire :

Connecter vous sur le site : www.casm.auvergne.fr ou cliquer sur le lien casm de www.lm-ra.com
Compléter le formulaire en ligne, réunir les éléments demandés et les joindre à l'adresse indiquée pour valider l'inscription. Vous êtes inscrit !

Nombre de place : les cessions sont limitées à 50 candidats

Quand et où aura lieu l'examen :

Attention clôture automatique à la date indiquée ou au nombre maxi atteint.

Date	Lieu	Date de clôture des inscriptions à 23h59
10 février 2008	63 Clermont-Ferrand	31 janvier
17 février 2008	03 Quinssaines	07 février
Samedi 23 février 2008	15 St Etienne de Maurs	13 février
09 mars 2008	43 Chambon /Lignon	28 février
16 mars 2008	63 Clermont-Ferrand	06 mars
06 avril 2008	43 Chambon /Lignon	27 mars
25 mai 2008	63 Clermont-Ferrand	15 mai
24 août 2008	63 Auzelles	14 août
14 septembre 2008	63 Clermont-Ferrand	04 septembre
19 octobre 2008	03 Quinssaines	09 octobre
Samedi 22 novembre 2008	15 St Etienne de Maurs	12 novembre
30 novembre 2008	43 Chambon /Lignon	20 novembre

Vous pourrez vérifier vous-même sur le site votre confirmation d'inscription.